



VENDEE



vendee.lpo.fr

BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL

MARAIS COMMUNAL
DU POIRÉ-SUR-VELLUIRE



Réserve
naturelle régionale
PAYS DE LA LOIRE

Membre
du réseau des
**Réserves
Naturelles**
DE FRANCE



Réserve Naturelle Régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Connaissance et suivi du Patrimoine Naturel

Opération CS 9 : Suivi des Amphibiens et du Lépidure

Septembre 2021



Communal du Poiré-sur-Velluire © Tiphaine HEUGAS

Commanditaire : Parc naturel régional du Marais poitevin



UNION EUROPÉENNE



Région
PAYS
de la
LOIRE

CE PROJET EST COPINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Région
PAYS
de la
LOIRE



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

N°20079

Réserve Naturelle Régionale du
Marais communal du Poiré-sur-Velluire
Connaissance et suivi du Patrimoine Naturel
Opération CS 9 : Suivi des Amphibiens et du Lépidure

Septembre 2021

Rédaction : Tiphaine HEUGAS

Commanditaire : Parc naturel régional du Marais poitevin

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Vendée

Association indépendante

Siège social : La Brétinière – 85 000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 46 21 91 – courriel : vendee@lpo.fr ; <http://vendee.lpo.fr>



Sommaire

Introduction.....	1
1. Contexte.....	1
2. Les espèces présentes dans le Marais poitevin	2
3. Méthodologie.....	2
4. Résultats.....	3
3.1 Les données protocolées	3
3.2 Les données aléatoires.....	6
3.3 Les espèces patrimoniales	7
Conclusion	9

Index des figures

Figure 1 - Localisation des points POPAmphibiens	3
Figure 2 - Ponte de grenouille verte observée dans la baisse du Morusson.....	6
Figure 3 - Localisation des espèces patrimoniales (Amphibiens).....	8

Index des tableaux

Tableau 1 - Liste des Amphibiens présents au sein du marais Poitevin	2
Tableau 2 - Relevé des niveaux d'eau au sein des baisses étudiées - relevé métrique	4
Tableau 3 - Liste des espèces d'amphibiens présents sur la RNR du Poiré-sur-Velluire (données protocolées) .	4
Tableau 4 - Espèces présentes par baisse et abondance par espèce	5
Tableau 5 - Comparaison des résultats (années 2005 et 2021).....	5
Tableau 6 - Besoin en eau des espèces pour l'accomplissement de la totalité de leur cycle biologique.....	6
Tableau 7 - Liste des espèces patrimoniales inventoriées sur le site d'étude (Amphibiens)	7

Introduction

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin. Le communal a été créé aux environs du XIIe siècle lors de la conquête des terres sur la mer. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...).

Il ressort de cet historique des usages qui perdurent encore, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Ce marais accueille une grande richesse spécifique répartie sur une dizaine d'habitats communautaires ce qui lui a valu son classement en Réserve naturelle régionale en 2012. Il a été identifié sur les 241 ha de la réserve : 145 espèces végétales, 163 espèces d'oiseaux, 5 espèces d'amphibiens, 3 espèces de reptiles, 22 espèces de mammifères dont 11 de chiroptères, 23 espèces d'odonates, 24 espèces de lépidoptères, 23 d'orthoptères, 17 espèces de poissons, 2 crustacés, etc... A savoir que le communal est composé à 64% de l'habitat « prairie subhalophile thermo-atlantique », habitat estimé rare au niveau européen.

La réserve est gérée par le Parc naturel régional du Marais poitevin qui assure la maîtrise d'œuvre du nouveau plan de gestion 2020-2025. Elle est financée par la commune, le FEDER (Programme européen) et par la Région Pays de la Loire. Dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, huit suivis biologiques ont été réalisés en 2021.

L'objectif des différents suivis biologiques est de mesurer l'état de conservation du marais communal, son évolution et d'améliorer les connaissances.

Le présent dossier fait état des résultats des suivis Amphibiens et Crustacés. Pour ces taxons, l'objectif à long terme est, au-delà du fait d'améliorer les connaissances du site, de disposer d'indicateurs d'évaluation de la gestion. De plus l'objectif immédiat est d'expérimenter et d'évaluer l'impact des niveaux d'eau et de l'activité agricole sur ces espèces.

1. Contexte

Concernant les amphibiens, seulement trois espèces ont été contactées lors des recensements réalisés au printemps 2005 sur le site d'étude (A. Thomas, 2005). Ces inventaires ont été réalisés durant le printemps et l'été 2005, dans le cadre de l'action A1 du programme LIFE NATURE MARAIS POITEVIN - LIFE 04 NAT/FR/ 000087. Ce travail fait partie des différents inventaires complémentaires engagés en préalable à la rédaction des plans de gestion de ces différents marais communaux.

Lors de ces investigations des observations attestant la reproduction du Pélodyte ponctuée *Pelodytes punctatus* et de la Grenouille verte *Pelophylax kl. Esculenta* ont été effectuées. Une femelle de Triton palmé *Lissotriton helveticus* a également été observée sans pour autant confirmer sa reproduction. Le suivi réalisé en 2021 permettra de compléter les connaissances et de confirmer la reproduction du Pélodyte ponctué et de la Grenouille verte sur le site d'étude.

A titre informatif, deux autres espèces avaient été contactées sur le marais en 1998 : la Grenouille agile *Rana dalmatina* et la Rainette verte *Hyla arborea*. Ces espèces n'ont pas été revues en 2005.

Dans le même temps, le suivi amphibiens permettra de faire le point sur la présence du Lépidure au sein du marais. Rappelons qu'un individu a été observé au sein de la RNR lors des prospections de mars et avril 2005.



2. Les espèces présentes dans le Marais poitevin

Le Marais Poitevin est une vaste zone humide d'origine maritime, qui insère ses 107 000 ha au cœur du complexe des « marais de l'Ouest », qui ponctuent le littoral atlantique français de la Loire à la Gironde. La position géographique et la variété des milieux permettent une importante diversité spécifique et la présence dans le Marais Poitevin de plusieurs espèces de grande valeur biologique. Le marais a été aménagé et exploité de longue date comme terre agricole. Aussi, les activités humaines sont un facteur prépondérant qui régule la présence des différentes espèces. Afin de mieux évaluer l'intérêt pour les amphibiens des marais communaux, il est indispensable de les replacer dans le contexte de leur zone humide tutélaire. Le Marais Poitevin héberge 15 espèces d'amphibiens qui se répartissent entre 6 familles. En comparaison, les trois départements dans lesquels s'étend le marais (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée) totalisent 19 espèces (pour 7 familles) et on en trouve 35 en France, Belgique et Luxembourg (Biotope 2003). Le Marais Poitevin possède donc une diversité spécifique importante au niveau régional et secondairement au niveau national. Les espèces présentes au sein du marais apparaissent dans le tableau suivant.

Tableau 1 - Liste des Amphibiens présents au sein du marais Poitevin

Nom français	Nom latin	Espèce présente de façon historique ou contemporaine dans la RNR du Poiré-sur-Velluire
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Oui
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	-
Triton marbré	<i>Cristatus marmoratus</i>	-
Pélobate cultripède	<i>Pelobates cultripedes</i>	-
Péloodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Oui
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	-
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	-
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Oui
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	-
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Oui
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	-
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Oui
Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	-
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Oui
Grenouille de Pérez	<i>Pelophylax perezi</i>	-

3. Méthodologie

Le protocole utilisé a été celui du POPAmphibiens Communauté. Ce dernier est un suivi de l'occurrence des communautés d'amphibiens : cette approche concerne l'ensemble des espèces de la communauté présente, au sein d'une aire composée de plusieurs sites aquatiques potentiellement colonisés.

Trois passages ont été réalisés sur quatre baisses entre fin février et mai afin de prendre en compte toutes les espèces des plus précoces aux plus tardives. Les espèces et leur reproduction ont été détectées grâce à la combinaison de pêches à l'épuisette, de détection visuelle et de détection par le chant. Pour chaque passage les données contextuelles ont été notées (température, niveau d'eau, etc...).

Sur les baisses et fossé du communal :

- Un point d'écoute de 5 min a été effectué à proximité de chaque baisse en respectant une distance de 100 mètres entre chacune d'elle, après le coucher du soleil,
- Les baisses et fossés ont été prospectés à l'aide d'une lampe torche pour repérer les éventuels amphibiens. Le temps de cette prospection est cadré (= 10-15 min pour 50-100 m²).
- Enfin une pêche à l'aide d'une épuisette a été réalisée. Cette pêche a été réalisée dans trois emplacements (distants de plusieurs mètres) de chaque baisse échantillonnées (trois points de pêche pour 50 m²).



Lors des pêches à l'épuisette le Lépidure a également été recherché et les autres espèces observées ont été notées.

Le date de passages ont été les suivantes : 22 février 2021, 1^{er} avril 2021 et 5 mai 2021. La carte suivante localise les baisses étudiées dans le cadre du protocole POPAmphibiens.

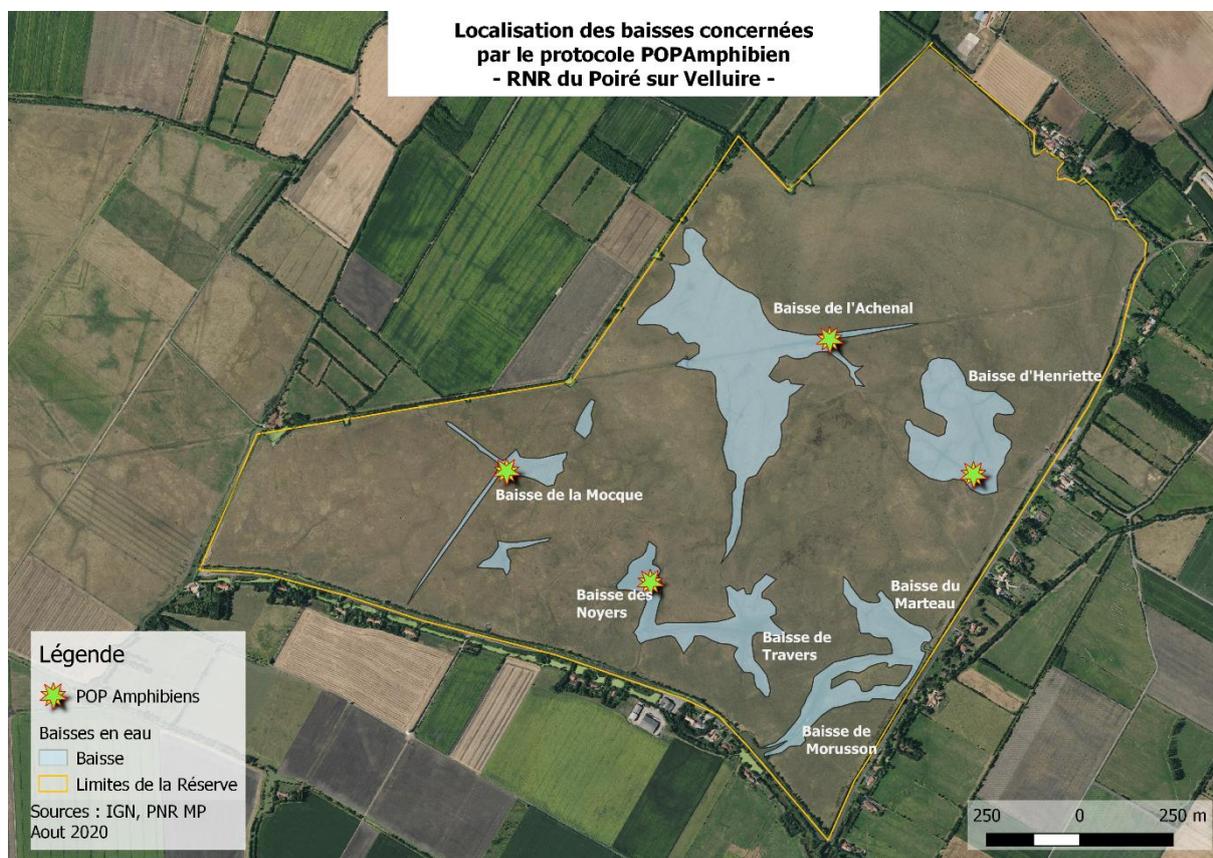


Figure 1 - Localisation des points POPAmphibiens

4. Résultats

3.1 Les données protocolées

➤ Les cortèges présents

Les Amphibiens

Les amphibiens effectuent une partie importante de leur cycle biologique dans l'eau : la reproduction. Une fois la reproduction passée, les œufs et les larves / têtards ont besoin d'eau suffisamment longtemps afin d'accomplir la totalité de leur métamorphose et donc posséder des poumons pour pouvoir respirer à l'air libre. De fait, la gestion des niveaux d'eau au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire est relativement importante.

La particularité de la RNR est que le marais est plus haut que les fossés. Les baisses présentes se remplissent donc uniquement avec l'eau de pluie et les crues les plus importantes. Seulement une baisse est connectée aux fossés et reste en eau relativement longtemps (Baisse de Morusson). Pour les autres, s'il ne pleut pas suffisamment, l'eau s'évapore rapidement et elles s'assèchent. De plus, avant leur assèchement, les lames d'eau trop fines se réchauffent rapidement et permettent le

développement d'algues filamenteuses. De ce fait, selon les années, le milieu n'est plus favorable aux amphibiens à compter du mois de mai.

Dans l'objectif de comprendre les résultats suivants, le tableau suivant fait état du relevé des niveaux d'eau au sein des quatre baisses étudiées. Concernant le passage du mois de février, les valeurs ont été relevées aux abords des baisses. Du fait des niveaux d'eau élevés nous n'avons pu nous rendre au point exact de relevé.

Tableau 2 - Relevé des niveaux d'eau au sein des baisses étudiées - relevé métrique

Date de relevé	Baisse d'Henriette	Baisse de l'Achenal	Baisse des Noyers	Baisse de la Mocque
22 février 2021	Env. 50 cm	Env. 60	Env. 55 cm	env. 55 cm
1 ^{er} avril 2021	30 cm	20 cm	30 cm	10 cm
5 mai 2021	-	20 cm	-	-

Le tableau suivant fait la synthèse des espèces inventoriées lors des investigations. Deux espèces ont été détectées. Comme le montre le tableau précédent, les niveaux d'eau étaient particulièrement bons en début de saison pour ce groupe d'espèce. En revanche pour le mois de mai la quasi-totalité des baisses étaient asséchées.

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire est soumis à l'impluvium car altimétriquement plus haut que le fossé et les terres alentours. Cette année 2021 sèche dans les premiers mois de l'année ont provoqué un assèchement rapide des baisses. Des travaux sont prévus en 2021 et 2022 pour améliorer le maintien de l'eau dans les baisses.

Concernant la Grenouille verte, nous n'avons pu déterminer de façon certaine l'espèce faute de pouvoir capturer les individus entendus et observés, seul le nom de genre apparaît donc ici. **Une analyse plus poussée du complexe des grenouilles vertes pourrait être intéressante pour les années à venir.**

Tableau 3 - Liste des espèces d'amphibiens présents sur la RNR du Poiré-sur-Velluire (données protocolées)

Nom vernaculaire	Nom latin
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>

Les Crustacés : le Lépidure

Le Lépidure *Lepidurus apus* est un Crustacé branchiopode de la famille des Triopsidaé (Keilhack 1909). Les branchiopodes sont des crustacés primitifs qui ont peu évolué depuis le Permo-Trias et qui vivent dans les milieux aquatiques temporaires. Ils ont développé la capacité de résister à l'assèchement de leurs milieux de vie par la résistance de leurs œufs à la dessiccation. En quelque sorte les œufs sont une écophase de vie ralentie. L'assèchement leur est même devenu nécessaire (Defaye, Rabet et Thiéry, 1998). Ainsi, les milieux présents au sein de la RNR sont favorables à l'espèce. Cette espèce est d'une grande valeur patrimoniale : déterminante ZNIEFF en Pays de la Loire et quasi-menacée sur la Liste Rouge des crustacés d'eau douce de France métropolitaine (2021). Compte tenu de son statut en France, sa recherche est particulièrement nécessaire afin de prendre en compte l'espèce lors de la gestion du site.

Malheureusement, malgré des recherches poussées lors des campagnes de suivi, aucun Lépidure n'a été observé. En l'état actuel de nos connaissances, l'espèce ne fréquente plus la RNR du Poiré-sur-Velluire.

Les autres espèces



Nos investigations ont permis de mettre en avant une population très importante d'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*, sur l'ensemble des baisses étudiés. De nombreux jeunes individus ont été observés, ceci démontrant la reproduction de l'espèce sur le site. La présence d'écrevisses sur le marais est très dommageable pour les amphibiens. Ces animaux se nourrissent en effet des œufs, têtards, larves. Le maintien des amphibiens sur le marais peut être compromis par la présence de ces espèces.

➤ Abondance par espèce

Les Amphibiens

Le tableau suivant présente l'abondance de chacune des espèces par passage et par baisse, sur la RNR du Poiré.

Tableau 4 - Espèces présentes par baisse et abondance par espèce

Date de relevé	Baisse d'Henriette	Baisse de l'Achenal	Baisse des Noyers	Baisse de la Mocque	Fossés
22 février 2021	2 P.p (chanteurs)	5 P.p (chanteurs)	5 P.p (chanteurs)		-
		> 1 E.I (adulte)	Nbreuses E.I (juv)	Nbreuses E.I (juv)	
1 ^{er} avril 2021	1 G.v (adulte)	1 G.v (adulte)	5 G.v (chanteurs)	-	> 3 G.v (chanteurs)
	Alevins et écrevisses présents sur l'ensemble des baisses				
5 mai 2021	-	-	-	-	1 G.v (adulte)

Légende : P.p = Pélodyte ponctué ; E.I = Ecrevisse de Louisiane ; G.v = Grenouille verte

Le tableau précédent montre que, conformément à la phénologie des espèces, le Pélodyte ponctué est présent dès le mois de février sur le marais. Douze mâles chanteurs ont été entendus sur le site. En avril et en mai ce petit crapaud n'a pas été revu, ni entendu. Aucun têtard n'a par ailleurs été capturé malgré nos recherches.

La Grenouille verte a quant à elle était inventoriée à partir du mois d'avril et cela jusqu'en mai. Dix mâles chanteurs ont été entendus en avril, tandis qu'un individu adulte a été vu au mois de mai au sein des fossés. Le fait que les baisses aient été quasiment toutes asséchées au moins de mai (cf. tableau 1 page 3) explique l'absence d'amphibiens au sein de la RNR lors de cette soirée d'inventaire.

Notons par ailleurs la forte présence de l'Écrevisse de Louisiane lors des deux premières sessions d'inventaire et la présence d'alevins dès le mois d'avril.

➤ Comparaison avec les données précédentes (2005) - source : LIFE 04 NAT/FR/000087 : Marais communaux Inventaire complémentaire Amphibiens - Lairoux/Curzon - Magnils Reigniers - Chasnais - Saint-Benoist-sur-Mer - Le Poiré-sur-Velluire - Anglier

Pour rappel un inventaire des amphibiens du communal du Poiré a été réalisé durant le printemps et l'été 2005, dans le cadre de l'action A1 du programme LIFE NATURE MARAIS POITEVIN - LIFE 04 NAT/FR/ 000087. Alors qu'en 2005 le protocole POPAmphibiens avait été appliqué sur l'ensemble des points d'eau du marais, en 2021, seulement quatre baisses ont fait l'objet d'un inventaire.

Le tableau suivant compare les résultats de l'année avec ceux de 2005. **Les données apparaissant en rouge dans le tableau sont celles recueillies de façon aléatoire.**

Tableau 5 - Comparaison des résultats (années 2005 et 2021)

Nom vernaculaire	Nom latin	Année	
		2005	2021
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>		
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>		
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>		
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>		
Total espèce par année		3	2 + 1



Seul le Triton palmé n'a pas été revu en 2021. En 2005, une femelle avait été capturée dans la baisse de Morusson. Rappelons que cette baisse n'a pas été inventoriée dans le cadre du protocole réalisé en 2021. Le Pélodyte ponctué et la Grenouille verte ont quant à eux été de nouveau revus en 2021. Les populations de pélodytes et grenouilles vertes semblent relativement stables depuis 2005. Notons enfin que l'année 2021 a permis de déterminer une espèce de grenouille verte, la Grenouille rieuse. Cette espèce a été vu au sein du fossé au sud-est du marais. Par ailleurs cinq pontes de Grenouille verte ont été observées dans la baisse du Morusson, attestant la reproduction de ce taxon sur le marais (Cf. Chapitre 3.2. Les données aléatoires).

Comme préciser plus haut, les niveaux d'eau conditionnent la présence des amphibiens au sein du marais. Le tableau suivant mentionne les besoins en eau des espèces afin qu'elles puissent accomplir la totalité de leur cycle de reproduction : accouplement, ponte, développement des têtards et des larves.

Au-delà de l'importance des niveaux d'eau, la présence d'écrevisses et poissons conditionne également la pérennité des amphibiens sur le marais. Une réflexion sur la gestion des populations d'écrevisses peut être menée afin de limiter leur impact sur les populations d'amphibiens. Toutefois l'éradication de l'espèce est peu probable.

Tableau 6 - Besoin en eau des espèces pour l'accomplissement de la totalité de leur cycle biologique

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Jui.	Aou	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Pélodyte ponctué												
Complexe des Grenouilles verte												
Triton palmé												

Les investigations ont permis de mettre en avant une autre problématique sur le marais. Lorsque le terrain le permet, le bétail est mis à pâturer. Celui-ci se déplace librement sur le terrain. Les points d'eau ne sont pas protégés par des barrières et sont donc souillés par les déjections et piétinés par les animaux. **Lorsqu'il est possible de maintenir le marais en eau suffisamment longtemps, il conviendra de clôturer les zones de baisse les plus imperméables afin d'éviter leur piétinement.**

3.2 Les données aléatoires

Une seule espèce a été observée en dehors des campagnes de suivi protocolées : il s'agit de la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*). Il nous semble pertinent de le mentionner afin d'être le plus exhaustif possible sur la fréquentation de la RNR par les Amphibiens.

De plus, cinq pontes de Grenouille verte ont été vues dans la baisse de Morusson le 23 avril 2021. Ces dernières étaient fixées à des pieds de jussie. Nous ne pouvons déterminer l'espèce à ce stade de développement. Toutefois cette donnée prouve que la Grenouille verte *Pelophylax sp.* se reproduit sur la RNR du marais communal du Poiré-sur-Velluire.



Figure 2 - Ponte de grenouille verte observée dans la baisse de Morusson sur de la Jussie ©Decoene Delphine

3.3 Les espèces patrimoniales

Ce chapitre présente les amphibiens du site d'étude, considérés d'intérêt patrimonial : amphibiens protégés au niveau européen, national et inscrits sur la liste rouge des espèces menacées et/ou prioritaire au niveau régional.

L'intérêt patrimonial des espèces contactées sur la zone d'étude se base sur le statut de protection et le degré de rareté de l'espèce en fonction des législations et documents suivants (seuls les textes réglementaires et listes rouges nationales probantes sont présentées).

À l'échelle européenne :

DHFF - Directive 92/43/CEE, directive européenne du 21 mai 1992 qui concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage (Directive Habitat Faune Flore) et complète ainsi la Directive Oiseaux signée en 1979 :

- Annexe I (An I) : liste les types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protection spéciale (ZPS),
- Annexe II (An II) : regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC),
- Annexe III (An III) : L'Annexe III donne les critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme d'importance communautaire et désignés comme ZSC,
- Annexe IV (An IV) : liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.

À l'échelle nationale :

PN - Protection Nationale - Arrêté du 3 mai 2007 (modifiant l'arrêté du 17 avril 1981) fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire,

LRN - Liste rouge des Amphibiens et Reptiles de France métropolitaine (UICN, 2017).

À l'échelle régionale :

LRR - Liste rouge des amphibiens et reptiles continentaux des Pays de la Loire et responsabilité régionales (Marchadour B., Angot D., Batard R., Beslot E., Bonhomme M., Evrard P., Guiller G., Lécureur F., Martin C., Montfort D., Perrin M., Ricordel M., Sineau M., Texier A. & Varenne F., 2021).

Tableau 7 - Liste des espèces patrimoniales inventoriées sur le site d'étude (Amphibiens)

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	DHFF	PN	LRN	LRR	RR	Statut sur le site d'étude	Enjeux sur le site d'étude
Péloodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	-	oui	LC	NT	Modérée	Reproduction possible	Fort



Pélodyte ponctué – *Pelodytes punctatus*

Reproduction possible

DO	PN	LRN	LRR	RR
-	oui	LC	NT	Modérée

Reproduction : la durée de la période de reproduction s'étend de mars à l'été. Les femelles pondent entre 1000 et 1600 œufs sous forme d'un cordon accroché à la végétation aquatique.

Habitat : Le Pélodyte est relativement ubiquiste mais affectionne plus particulièrement les milieux humides temporaires. Il est souvent en association avec le Crapaud calamite, avec qui il partage les mêmes habitats.

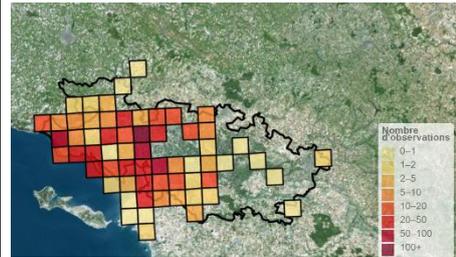
Répartition régionale : l'espèce est connue dans les cinq départements des Pays de la Loire. En Vendée, il est présent sur le littoral atlantique.

Localisation sur le site d'étude : le Pélodyte ponctué a été entendu sur les baisses d'Henriette, de l'Achenal et des Noyers. Deux mâles chanteurs ont été recensés sur le point 1, tandis que cinq mâles chanteurs ont été entendus sur les points 2 et 3.

Espèce sur liste rouge régionale



© André Robert



Source : www.biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr



Figure 3 - Localisation des espèces patrimoniales (Amphibiens)



Conclusion

Dans l'objectif d'évaluer l'évolution des populations Amphibiens au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire la LPO Vendée a, en 2021, effectué différents protocoles d'inventaire.

La présente étude a permis dans un premier temps de mieux caractériser les cortèges d'espèces et leurs modalités de répartition au sein de la RNR, et s'intègre donc dans une suite logique du travail mené depuis 2005 pour les Amphibiens.

Sur la totalité du marais communal, trois taxons ont été inventoriés, dont une espèce patrimoniale. De nombreuses grenouilles vertes sont recensées sur le site d'étude sans que nous ayons pu déterminer l'espèce. Il serait pertinent, pour les années à venir, de mettre en place un protocole précis sur ce complexe afin de déterminer les espèces qui fréquentent le marais. De plus il peut aussi être pertinent d'ajouter la baisse de Morusson dans le suivi. Cette baisse étant connectée au fossé, elle retient l'eau plus longtemps et est donc davantage favorable aux amphibiens.

